



Aujourd'hui premier syndicat au siège, la CGT veut répondre à vos attentes

À l'issue du second tour des élections sociales, les résultats de la CGT sont amplifiés. Avec 21,2 % des voix dans le collège cadres, elle est en effet la seule organisation qui progresse encore et devient le deuxième syndicat dans cette catégorie de personnel au siège, ce qui conforte sa première place au niveau de l'établissement avec un total de 33,2% des voix tous collèges confondus : merci à tous nos électeurs !

Malgré ce résultat, les règles électorales ne nous permettent pas d'être la première organisation syndicale en élus au Comité Social et Économique (CSE) : SNA-FO 10 élus, CGT 9 élus, CFE-CGC 8 élus, CFDT-CFTC 2 élus. Forts de la confiance que vous nous témoignez, nous avons cependant proposé de participer à une gestion intersyndicale des fonds du CSE au bénéfice de tout le personnel, ce que les gestionnaires actuels ont refusé. Ils prétendent en effet gérer seuls les activités sociales et culturelles du CSE tout en étant seconds en voix et en ne disposant pas de la majorité des sièges.

Mais vous pouvez compter sur vos élus CGT : comme ils s'y sont engagés, ils seront à votre écoute concernant les prestations offertes par le CSE, seront force de proposition vis-à-vis des gestionnaires et particulièrement exigeants lors de l'élaboration des budgets du CSE.

Quant à l'attribution des différents mandats du ressort des élus du CSE (élus au CSE Central, représentants de proximité, Commissions santé sécurité et conditions de travail, etc.) prévue en séance d'installation le 25 avril, nous revendiquons qu'elle soit proportionnelle aux suffrages recueillis par chaque organisation syndicale.

En outre, le gouverneur doit absolument entendre le message très fort que vous lui avez envoyé en plaçant la CGT en tête et prendre acte du changement de paysage syndical à la Banque. Ainsi, nous demandons que les syndicats représentatifs soient reçus par notre dirigeant pour l'ouverture de négociations immédiates sur les sujets suivants :

- **Carrières et avancement** : les premiers retours sur les évaluations et les commissions d'avancement sont encore plus calamiteux que prévu. Les quotas appliqués sont largement insuffisants, l'opacité est érigée en règle et de nombreux salariés ne réalisent que maintenant l'impact dévastateur de la réforme des carrières.
- **Recrutements** : leur absence dans les catégories employés-ouvriers et leur insuffisance chez les cadres conduisent à des conditions de travail et un exercice de nos missions très dégradés nocifs pour les salariés.
- **Salaires** : la perte de pouvoir d'achat des agents est colossale alors que les marges de manœuvre budgétaires sont immenses, cette situation ne peut plus perdurer.
- **Sens du travail et méthodes de management** : les méthodes de management infantilisantes, le double discours permanent, l'insuffisance de moyens et l'injonction à simplifier quitte à mal travailler. Cela conduit par exemple 70% des agents de l'ACPR à indiquer lors d'une enquête réalisée par la direction, que leur travail n'a plus de sens.

Vous avez fait de la CGT la première organisation à la Banque de France, nous ferons tout pour être à la hauteur de vos attentes et obtenir avec vous des avancées concrètes.

Communiqué de presse

Paris, le 29 mars 2019

La CGT devient la première organisation syndicale à la Banque de France

C'est bien la démonstration que la politique du Gouverneur Villeroy de Galhau, fervent soutien d'Emmanuel Macron, est massivement rejetée par le personnel. Si dans sa stratégie de communication celui-ci prétend promouvoir un service public de qualité, le personnel de l'institution l'a en effet démasqué !

Les agents de la Banque de France, attachés à accomplir leurs missions, n'en peuvent plus de ces effets de manche et de cette communication démagogique. Lorsque l'État leur confie notamment la responsabilité de traiter le surendettement ou d'assurer le suivi de l'économie des territoires et des entreprises, ils ne peuvent le faire qu'avec des moyens humains suffisants. Et la réalité s'impose : la réduction à tout prix des effectifs ne peut conduire qu'à mal travailler, ce qui peut avoir des conséquences sur l'emploi dans les départements. Ceci est particulièrement grave alors que nos concitoyens s'insurgent contre la disparition des services publics, en particulier hors des grandes métropoles.

Le gouverneur s'apprête, en affichant 7 milliards d'euros de bénéfices pour l'année 2018, à en reverser plus de 70% à l'État (sur 60 milliards de bénéfices en dix ans, 43 auront ainsi été versés à l'État). Parallèlement, sa stratégie se traduira en 2020 par la suppression de 40% des effectifs de l'institution en 15 ans au détriment des usagers.

La CGT porte des alternatives à cette politique de désengagement de la puissance publique vis-à-vis de pans entiers de la population, doublée d'une précarisation des salariés en particulier dans le secteur industriel, tout ceci malgré des résultats financiers florissants.

Au moment où le débat sur l'accès aux espèces est relancé, avec la fermeture par les banques commerciales de nombreuses agences et distributeurs de billets, la CGT défend que le rôle de la Banque de France est non seulement de veiller à la bonne qualité des billets mais aussi à leur accessibilité sur tout le territoire.

Enfin, si la CGT se félicite que la Banque de France soit leader de grands projets numériques européens, elle dénonce les externalisations qui accompagnent leur développement et affaiblissent le contrôle de la puissance publique en plus de faire exploser leurs coûts.

Au regard de la confiance que les salariés lui accordent, la CGT continuera à porter leurs revendications et les propositions qu'elle défend, avec encore plus de force et d'efficacité.